

# BTS Métiers des Services à l'Environnement

## BTS MSE

### DURÉE

1 350 heures de formation sur 2 ans

### POUR LES MISSIONS DE :

- Responsable de secteur
- Inspecteur
- Chargé de développement commercial
- Chef de projet
- Conseiller technique

### CONTENU DE FORMATION

#### AU CFA PROPRETÉ

Conformément au référentiel de l'Education Nationale, le programme comprend les matières suivantes :

#### Connaissance des milieux professionnels

- Économie Générale
- Droit du travail

#### Technologies professionnelles

- Techniques professionnelles
- Maintenance
- Propreté et hygiène
- Gestion et traitement des déchets
- Assainissement

#### Biologie, microbiologie et écologie appliquées

#### Sciences et technologies des systèmes

#### Sciences physiques et chimiques

- Mécanique des fluides
- Chimie

#### Système Qualité, Sécurité, Environnement, Responsabilité sociale et Développement Durable

- Systèmes QSE
- Santé et sécurité au travail
- Développement Durable et RSE

#### Communication et techniques de management

- Management des équipes
- Techniques de communication

#### Gestion économique et développement de l'activité

- Économie, comptabilité, contrôle de gestion
- Démarche commerciale

#### Langue vivante



#### EN ENTREPRISE

Sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage, le plan de formation en entreprise est réalisé en liaison avec le centre de formation et porte sur :

- L'élaboration des prestations : analyse du besoin, définition des choix techniques et humains, ordonnancement et planification des interventions
- La participation à la rédaction de l'offre commerciale ou de la réponse à appel d'offre, à la négociation de l'offre commerciale
- Le suivi de la prestation et la mesure de la satisfaction client
- L'organisation de chantiers et de travaux exceptionnels : l'identification des besoins, des moyens, de la mise en place...
- La gestion des stocks en produits et consommables : organisation de la distribution, évaluation des besoins, choix des fournisseurs...
- L'utilisation des différents matériels, la mise en œuvre des techniques professionnelles et la maintenance
- La gestion d'un budget : le suivi des dépenses réelles, le respect du budget...
- L'encadrement accompagné d'une équipe opérationnelle : rédaction de fiches de poste, conduite de réunions, d'entretiens, gestion de situations exceptionnelles (absences,...)
- La participation à la mise en place de systèmes de management Qualité, Sécurité, Santé et Environnement et de plans d'actions Développement Durable

32 semaines en  
entreprise/an

20 semaines  
au CFA/an



## BTS Métiers des Services à l'Environnement

### BTS MSE

#### C'est une clé d'entrée ...

Dans plusieurs secteurs professionnels : la propreté et les services associés, l'assainissement, la gestion des déchets et la propreté urbaine

#### C'est se former aux métiers de :

- Responsable de secteur, inspecteur, chargé de développement

Vous recherchez les solutions pour réaliser et optimiser les prestations conformément aux objectifs. Vous assurez le suivi des travaux, coordonnez l'organisation de plusieurs sites et participez à l'action commerciale

- Adjoint au responsable des services généraux, chef de projets, conseiller technique ...

Vous gérez des projets techniques, vous administrez la logistique, étudiez la rentabilité et coordonnez la qualité. Vous assurez également les relations commerciales

#### L'apprentissage en BTS MSE c'est :

Un contrat d'apprentissage signé avec une entreprise pour une durée de 1 à 2 ans, comprenant :

- Un statut de salarié après une période d'essai de 2 mois, avec 5 semaines de congés payés par an
- Une formation en CFA Propreté de 20 semaines minimum en alternance, selon l'établissement, avec une formation en entreprise de 32 semaines

#### Les conditions pour s'inscrire

- Avoir moins de 26 ans à la date de signature du contrat
- Etre titulaire d'un baccalauréat scientifique, technologique ou professionnel
- Etre de nationalité française ou bien être autorisé à travailler en France

#### POUR EN SAVOIR PLUS :

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir un dossier de candidature. Vous participerez à une réunion d'information et pourrez prendre rendez-vous pour un entretien individuel.

Nous vous informons que les inscriptions ne sont définitives qu'après acceptation de votre dossier et la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise (nos équipes de développement sont là pour vous aider dans la recherche de votre entreprise).

#### L'apprentissage =

**1 métier + 1 formation + 1 salaire**

#### LES AVANTAGES

- **Un salaire** versé par l'entreprise et établi sur la base d'un pourcentage (entre 40 et 85%) du revenu minimum hiérarchique conventionnel des entreprises de propreté et services associés, en fonction de l'âge et du niveau (1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> année)
- **Aucun frais** d'inscription ni de formation
- **Des aides** à l'équipement, à l'hébergement et aux transports peuvent être accordées par le FARE et le Conseil Régional

TÉLÉPHONE UNIQUE  
**01 70 61 40 22**

[www.inhni.com](http://www.inhni.com)

**inhni**  
PROPRETÉ  
ENVIRONNEMENT  
SERVICES ASSOCIÉS  
CONSULTANTS & FORMATEURS

**LE MONDE**  
DE LA PROPRETÉ  
Des acteurs engagés